



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs Elargi

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Nicole Smolski
Présidente

Docteur Bertrand Mas
Vice-Président

Docteur Yves Rébufat
Secrétaire Général

PRATIQUES AVANCEES DES IADE : UN GRAND PAS EN AVANT

Le 27 avril s'est tenue la dernière réunion sous l'égide de la DGOS, visant à définir des pratiques avancées pour les infirmiers anesthésistes. Toutes les composantes de la profession, médecins anesthésistes réanimateurs et Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat, étaient rassemblées.

Cette réunion s'est déroulée dans un **contexte de conflit social**, un 3^{ème} préavis étant posé pour le 4 Mai par les IADE, pour une reconnaissance salariale correspondant au grade master. **Le SNPHAR-E soutient fermement ce mouvement de revendication destiné à une reconnaissance du métier d'IADE.**

Un certain nombre **de positions fortes ont été réaffirmées par la spécialité unie** :

- les IADE sont de fait quotidiennement et depuis la création de leur métier en pratiques avancées.
- L'élaboration de nouvelles pratiques avancées doit concerner l'ensemble de la profession et pas seulement une partie.
- Médecin anesthésiste et infirmier anesthésiste travaillent en **exclusivité collaborative et réciproque**, pour une prise en charge globale et sécuritaire des patients devant subir un acte interventionnel.
- L'acte d'anesthésie est un acte médical, qui se déroule sous la responsabilité du médecin anesthésiste, en fonction d'une stratégie élaborée en consultation d'anesthésie. Les IADE ont toute leur place dans cette stratégie.

Le SNPHAR-E et le SNIA avaient pris l'initiative de réunir la spécialité dans toutes ses composantes, afin que ce soient les professionnels qui déterminent ensemble les rôles et missions des IADE. Ces réunions ont permis de faire largement avancer les débats, permettant un déroulement de réunion efficace le 27 avril.

Le champ de compétence des IADE a été précisé et élargi, ainsi que le référentiel de formation, afin de permettre aux IADE de s'engager dans le processus de masterisation. Des pratiques avancées nouvelles ont été ciblées en pré, per, et post opératoire, qui permettront un gain de qualité pour la prise en charge des patients, selon les protocoles établis dans chaque établissement.

Le consensus obtenu sur ces pratiques avancées va permettre de supprimer les obstacles à la masterisation et à la revalorisation salariale des IADE. Le SNPHAR-E se félicite des résultats positifs de sa médiation, et continuera à soutenir le mouvement des IADE.

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 06 88 07 33 14
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Département d'Anesthésie Réanimation Pédiatrique
Hôpital de la Timone Enfants
264 rue Saint-Pierre, 13385 Marseille
tél. 06 62 00 60 11
tél. 04 91 38 68 47
✉ bertrand.mas@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes
44093 Nantes Cedex 1
tél. 06 86 87 62 76
tél. 02 40 16 53 04
✉ yves.rebufat@snphar.fr